

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE 11

EPREUVE E 1 / Sous-épreuve A1 : Etude d'un ouvrage et d'un système de fabrication

C	CAPACITES	Savoirs associés							SA A1	SA A2	SA A3	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7				
C1	C1.1	Identifier la situation, la demande										
	C1.21	Décoder et analyser des données, des documents										
	C1.32	Sélectionner et classer les informations de tous ordres et les transmettre										
C2	C2.13	Construire et établir les documents définissant le produit au plan esthétique et technique										
	C2.21	participer à l'établissement d'un prix de revient										
	C2.22	Evaluer le temps de fabrication et de mise en oeuvre										
C3	C3.1	Définir l'ordre chronologique des phases										
	C3.2	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés, humains										
	C3.3	Etablir le mode opératoire des différentes étapes										
	C3.4	Contrôler, régler les matériels, les outils et leur installation										
	C3.51	Définir et assurer les approvisionnements										
	C3.52	Préparer les matériels, leur installation										
C4	C4.11	Réaliser une implantation										
	C4.12	Assurer la mise en chantier										
	C4.21	Conduire des opérations de fabrication										
	C4.22	Utiliser épures et gabarits										
	C4.23	Assurer les travaux de pose et de manutention										
	C4.24	Réaliser un étaieement, un échafaudage, un coffrage										
	C4.31	Assurer le suivi de la fabrication, de la pose										
	C4.4	Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et des outils										
C5	C5.1	Etablir la communication avec tout partenaire										
	C5.2	Participer à l'animation d'un groupe, d'une réunion de chantier										
	C5.4	Participer aux actions de formation et de communication										
C6	C6.1	Contrôler et vérifier										

Epreuve E1 / Sous-épreuve B1 : mathématiques et sciences physiques

L'unité mathématiques et sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans les arrêtés du 9 mai 1995 modifiés relatifs aux programmes de mathématiques et aux programmes de sciences physiques applicables dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n°11 du 15 juin 1995)

La partie mathématique est constituée des éléments suivants :

- Activités numériques et graphiques (I)
- Fonctions numériques (II)
- Activités géométriques (III)
- Activités statistiques (IV)
- Trigonométrie, géométrie, vecteurs (VI)

La partie sciences physiques comprend les unités spécifiques suivantes :

Electricité : transport et sécurité (E2)

Mécanique :
Cinématique (M1)
Energie mécanique (M3)
Statique des fluides (M4)

Acoustique : Production, propagation, perception d'un son (A1)

Thermodynamique : chaleur et rayonnement (T1)
conduction thermique, isolation (T2)

Chimie : Ciments, plâtres, verres (C14)

Epreuve E1 / Sous-épreuve C1 : travaux pratiques de sciences physiques

L'unité de travaux pratiques de sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 9 mai 1995 modifié relatif aux programmes de sciences physiques des baccalauréats professionnels.

Elle concerne la formation méthodologique de base appliquée aux champs de la physique et de la chimie suivants :

- Electricité I (courant continu)
- Electricité II (courant alternatif sinusoïdal)
- Mécanique
- Acoustique
- Optique
- Chimie I (solutions aqueuses)
- Chimie II (chimie organique).

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE 21

EPREUVE E 2 / Sous-épreuve A 2 : Préparation d'une fabrication en atelier et de chantier ou pose et installation d'un assemblage

C	Savoirs associés	CAPACITES												
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	SA A1	SA A2	SA A3			
C1	C1.1	Identifier la situation, la demande												
	C1.21	Décoder et analyser des données, des documents												
	C1.32	Sélectionner et classer les informations de tous ordres et les transmettre												
C2	C2.13	Construire et établir les documents définissant le produit au plan esthétique et technique												
	C2.21	participer à l'établissement d'un prix de revient												
	C2.22	Evaluer le temps de fabrication et de mise en oeuvre												
C3	C3.1	Définir l'ordre chronologique des phases												
	C3.2	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés, humains												
	C3.3	Etablir le mode opératoire des différentes étapes												
	C3.4	Contrôler, régler les matériels, les outils et leur installation												
	C3.51	Définir et assurer les approvisionnements												
	C3.52	Préparer les matériels, leur installation												
C4	C4.11	Réaliser une implantation												
	C4.12	Assurer la mise en chantier												
	C4.21	Conduire des opérations de fabrication												
	C4.22	Utiliser épures et gabarits												
	C4.23	Assurer les travaux de pose et de manutention												
	C4.24	Réaliser un étaielement, un échafaudage, un coffrage												
	C4.31	Assurer le suivi de la fabrication, de la pose												
	C4.4	Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et des outils												
C5	C5.1	Etablir la communication avec tout partenaire												
	C5.2	Participer à l'animation d'un groupe, d'une réunion de chantier												
	C5.4	Participer aux actions de formation et de communication												
C6	C6.1	Contrôler et vérifier												

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE 22

EPREUVE E 2 / Sous-épreuve B 2 : Art et technique : analyse formelle et architecturale

C	Savoirs associés CAPACITES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	SA A1	SA A2	SA A3
		C1	C1.1	Identifier la situation, la demande							
C1.21	Décoder et analyser des données, des documents										
C1.32	Sélectionner et classer les informations de tous ordres et les transmettre										
C2	C2.13	Construire et établir les documents définissant le produit au plan esthétique et technique									
	C2.21	participer à l'établissement d'un prix de revient									
	C2.22	Evaluer le temps de fabrication et de mise en oeuvre									
C3	C3.1	Définir l'ordre chronologique des phases									
	C3.2	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés, humains									
	C3.3	Etablir le mode opératoire des différentes étapes									
	C3.4	Contrôler, régler les matériels, les outils et leur installation									
	C3.51	Définir et assurer les approvisionnements									
	C3.52	Préparer les matériels, leur installation									
C4	C4.11	Réaliser une implantation									
	C4.12	Assurer la mise en chantier									
	C4.21	Conduire des opérations de fabrication									
	C4.22	Utiliser épures et gabarits									
	C4.23	Assurer les travaux de pose et de manutention									
	C4.24	Réaliser un étaielement, un échafaudage, un coffrage									
	C4.31	Assurer le suivi de la fabrication, de la pose									
C4.4	Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et des outils										
C5	C5.1	Etablir la communication avec tout partenaire									
	C5.2	Participer à l'animation d'un groupe, d'une réunion de chantier									
	C5.4	Participer aux actions de formation et de communication									
C6	C6.1	Contrôler et vérifier									

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE 31

EPREUVE E 3 / Sous-épreuve A 3 : Evaluation de la formation en milieu professionnel

C	Savoirs associés CAPACITES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	SA A1	SA A2	SA A3
		C1	C1.1	Identifier la situation, la demande							
	C1.21	Décoder et analyser des données, des documents									
	C1.32	Sélectionner et classer les informations de tous ordres et les transmettre									
C2	C2.13	Construire et établir les documents définissant le produit au plan esthétique et technique									
	C2.21	participer à l'établissement d'un prix de revient									
	C2.22	Evaluer le temps de fabrication et de mise en oeuvre									
C3	C3.1	Définir l'ordre chronologique des phases									
	C3.2	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés, humains									
	C3.3	Etablir le mode opératoire des différentes étapes									
	C3.4	Contrôler, régler les matériels, les outils et leur installation									
	C3.51	Définir et assurer les approvisionnements									
	C3.52	Préparer les matériels, leur installation									
C4	C4.11	Réaliser une implantation									
	C4.12	Assurer la mise en chantier									
	C4.21	Conduire des opérations de fabrication									
	C4.22	Utiliser épures et gabarits									
	C4.23	Assurer les travaux de pose et de manutention									
	C4.24	Réaliser un étaielement, un échafaudage, un coffrage									
	C4.31	Assurer le suivi de la fabrication, de la pose									
	C4.4	Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et des outils									
C5	C5.1	Etablir la communication avec tout partenaire									
	C5.2	Participer à l'animation d'un groupe, d'une réunion de chantier									
	C5.4	Participer aux actions de formation et de communication									
C6	C6.1	Contrôler et vérifier									

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE 32

EPREUVE E 3 / Sous-épreuve B 3 : Fabrication et pose d'un ouvrage

	C	Savoirs associés	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	SA	SA	SA
		CAPACITES								A1	A2	A3
C1	C1.1	Identifier la situation, la demande										
	C1.21	Décoder et analyser des données, des documents										
	C1.32	Sélectionner et classer les informations de tous ordres et les transmettre										
C2	C2.13	Construire et établir les documents définissant le produit au plan esthétique et technique										
	C2.21	participer à l'établissement d'un prix de revient										
	C2.22	Evaluer le temps de fabrication et de mise en oeuvre										
C3	C3.1	Définir l'ordre chronologique des phases										
	C3.2	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés, humains										
	C3.3	Etablir le mode opératoire des différentes étapes										
	C3.4	Contrôler, régler les matériels, les outils et leur installation										
	C3.51	Définir et assurer les approvisionnements										
	C3.52	Préparer les matériels, leur installation										
C4	C4.11	Réaliser une implantation										
	C4.12	Assurer la mise en chantier										
	C4.21	Conduire des opérations de fabrication										
	C4.22	Utiliser épures et gabarits										
	C4.23	Assurer les travaux de pose et de manutention										
	C4.24	Réaliser un étaieement, un échafaudage, un coffrage										
	C4.31	Assurer le suivi de la fabrication, de la pose										
	C4.4	Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et des outils										
C5	C5.1	Etablir la communication avec tout partenaire										
	C5.2	Participer à l'animation d'un groupe, d'une réunion de chantier										
	C5.4	Participer aux actions de formation et de communication										
C6	C6.1	Contrôler et vérifier										

UNITES CONSTITUTIVES DE REFERENCE DE CERTIFICATION

UNITÉ 33

Epreuve E3 / Sous-épreuve C3 : Projet d'art appliqué

C	Savoirs associés		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	SA A1	SA A2	SA A3
	CAPACITES											
C1	C1.1	Définir la situation, la demande										
	C1.2	Décoder et analyser des données, des documents										
	C1.3	Sélectionner et classer les informations de tous ordres et les transmettre										
C2	C2.13	Construire et établir des documents définissant le produit au plan schématique et technique										
	C2.21	participer à l'établissement d'un prix de revient										
	C2.22	Evaluer le temps de fabrication et de mise en oeuvre										
C3	C3.1	Définir l'ordre chronologique des phases										
	C3.2	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés, humains										
	C3.3	Etablir le mode opératoire des différentes étapes										
	C3.4	Contrôler, régler les matériels, les outils et leur installation										
	C3.51	Définir et assurer les approvisionnements										
	C3.52	Préparer les matériels, leur installation										
C4	C4.11	Réaliser une implantation										
	C4.12	Assurer la mise en chantier										
	C4.21	Conduire des opérations de fabrication										
	C4.22	Utiliser épures et gabarits										
	C4.23	Assurer les travaux de pose et de manutention										
	C4.24	Réaliser un étaieiment, un échafaudage, un coffrage										
	C4.31	Assurer le suivi de la fabrication, de la pose										
	C4.4	Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et des outils										
C5	C5.1	Etablir la communication avec tout partenaire										
	C5.2	Participer à l'animation d'un groupe, d'une réunion de chantier										
	C5.4	Participer aux actions de formation et de communication										
C6	C6.1	Contrôler et vérifier										

UNITE U 34

(Epreuve E3, Sous épreuve D3 : Economie - Gestion)

L'unité est définie par les compétences établies par l'annexe V de l'arrêté du 17 août 1987 (B.O. n° 32 du 17 septembre 1987) relatif au programme des classes préparant au baccalauréat professionnel.

UNITE U 4

Epreuve E4 : Epreuve de Langue vivante

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 mars 1988 relatif aux programmes de langues vivantes étrangères des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 18 du 12 mai 1988).

UNITE U 51

Epreuve E5, Sous-épreuve A5 : français

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995)

UNITE U 52

Epreuve E5, Sous-épreuve B5 : histoire, géographie

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

UNITE U 6

Epreuve E6 : Epreuve d'éducation artistique - arts appliqués

L'unité englobe l'ensemble des capacités et des compétences présentées par le programme - référentiel défini par l'annexe III de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant au baccalauréat professionnel.(B.O. n° 32 du 17 septembre 1987)

UNITE U 7

Epreuve E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive au lycée (B.O. n° 46 du 14 décembre 1995).

UNITE FACULTATIVE UF 2

Epreuve facultative d'hygiène-prévention-secourisme

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés à l'annexe I de l'arrêté du 25 janvier 1988 relatif au programme d'hygiène-prévention-secourisme des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 13 du 31 mars 1988).